

## Séance du 7 juillet 2026

Publication sur le site de la ville le :

Conseillers municipaux en exercice : **29**

Le Conseil municipal, convoqué le 30 juin 2026, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Madame Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h00 et levée à 21h40.

**Étaient présents :** Mme Sylvie LE HIR, M. Morgan PERRIN, Mme Mélissa GOUTTENOIRE, M. Patrick BORNE, Mme Dominique GUILLEUX, M. Jean REGAZZONI, Mme Claudine PERRIGOT, M. Robert TALLONE, M. Bernard LAPOIRE, M. Jean-Jacques JOBERT, Mme Marie-Sophie IZOPET BEY, Mme Véronique ECHAUBARD FERNIOT, M. Bruno DIRAND, M. Fabrice THUMERELLE, Mme Nathalie DAMPENON, Mme Angélique FERNIOT, M. Sébastien BATISTA, Mme Aline WALGRAEVENS, M. Frantz FRENETTE, Mme Emeline DROGREY, Mme Marlyse CURTY, Mme Charline CLAUDY, M. Pascal GIRARDET, M. Yves GROSJEAN, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Stéphane GERBANT, Mme Aline BULTHÉ.

**Étaient absents :** M. David PETIT, Mme Amandine ROUSSEL-GALLE.

**Secrétaire de séance :** M. Bruno DIRAND

### Procurations de vote

Mandant/Mandataire : D. PETIT/P.BORNE ; A. ROUSSEL-GALLE/P. LIME VIEILLE.

### Dénomination d'un bâtiment communal – « Val'Espace »

La commune de Valdahon est propriétaire, depuis 2026, de l'ancien office notarial, acquis auprès de l'Établissement Public Foncier Bourgogne Franche-Comté (EPF Bourgogne Franche-Comté), à l'issue de la période de portage foncier engagée en 2019.

Ce bâtiment a vocation à accueillir des activités communales ainsi que des associations locales.

Afin de lui conférer une identité propre et de faciliter son identification par les usagers, il est proposé de lui attribuer une dénomination officielle.

Dans cette perspective, un appel à idées a été organisé durant l'hiver 2025-2026 auprès des élus municipaux, des agents de la commune et de la population.

À l'issue de cette consultation, la proposition « **Val'Espace** » a été retenue. Cette dénomination fait référence à la commune de Valdahon ainsi qu'à la proximité immédiate de l'Espace Ménétrier. Elle traduit également la vocation de ce bâtiment à constituer un lieu partagé, ouvert aux activités communales et associatives.

Le Bureau municipal, réuni le 23 juin 2026, a émis un avis favorable à cette proposition.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- dénomme le bâtiment communal situé dans les anciens locaux de l'office notarial « **Val'Espace** » ;
- autorise Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout document afférent à la présente délibération.

**Rapport adopté à l'unanimité :**

**Pour : 29**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
Sylvie LE HIR

